



■ Consommation

■ Linky passé au crible

**A**lors que 3 millions de compteurs électriques Linky doivent remplacer les anciens modèles cette année, plusieurs associations ont dénoncé les dangers potentiels que ce boîtier intelligent pourrait représenter pour la santé des ménages. Elles affirment ainsi que la technologie utilisée par Linky génère des perturbations électromagnétiques qui rendraient « tous les câbles électriques domestiques rayonnants, donc toxiques ». En dépit des études affirmant que ce compteur ne présente aucun risque, plusieurs conseils municipaux ont déjà voté contre l'installation de Linky dans leur commune.

Face à la fronde, ERDF a annoncé que les personnes électro-hypersensibles avaient la possibilité de refuser la pose du compteur à l'intérieur de leur habitation, bien que les parlementaires aient rejeté cette disposition lors de l'examen de la loi relative à la transition énergétique. Une autre étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), dont les résultats sont attendus au mois de juin, porte sur les risques potentiels des rayonnements émis par la technologie CPL ( "courant porteur en ligne"), très répandue en matière de domotique et, en l'occurrence, utilisée par Linky.


